

**Le cardinal Reinhard Marx :**

**Déclaration sur la création de la fondation « Spes et Salus »**

**4/12/2020**

---

Les abus sexuels dans le domaine de l'Église sont un crime. Ils détruisent la vie de nombreuses personnes et font peser un lourd fardeau sur les victimes directes, mais aussi sur leurs familles et leurs amis. Le système ecclésiastique dans son ensemble s'en est rendu coupable. Les abus ont des causes et des conséquences systémiques.

Il a fallu beaucoup de temps pour prendre conscience de cette vérité, on y travaille encore aujourd'hui. J'ai moi aussi dû apprendre à discerner et à reconnaître l'étendue et la portée des abus au sein de l'Église, et à en identifier les causes systémiques. Il est d'autant plus important pour moi, tant en qualité de cardinal et d'archevêque de Munich et de Freising qu'en tant que citoyen, de faire tout mon possible pour lutter contre ces abus et les surmonter.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de reverser la majorité de mon patrimoine privé à la fondation « *Spes et Salus* » que j'ai créée. Elle sera administré sous l'égide de la Fondation Saint-Corbinien de l'archidiocèse, ce dont je suis reconnaissant. Le prélat Peter Beer présidera le comité consultatif de la fondation « *Spes et Salus* ». Il est extrêmement impliqué dans ce domaine de travail, et les victimes y prendront également part.

Je me suis efforcé tout au long de ma vie d'utiliser de manière responsable les moyens financiers qui m'ont été personnellement alloués comme rémunération pour mes activités de directeur de l'Institut, de professeur et d'évêque. Au fil des décennies, la somme non négligeable de 500 000 euros s'est accumulée, qui, j'en suis convaincu, ne devrait pas être utilisée pour moi, mais pour le salut et la guérison d'hommes.

Je souhaite utiliser les moyens mentionnés dans l'intérêt des personnes qui m'ont impressionné à maintes reprises ces dernières années : les rencontres et échanges avec les victimes de ces abus ainsi que les rapports et enquêtes sur leur parcours et leur sort m'ont

fait comprendre combien d'efforts doivent être déployés et combien il est nécessaire de faire face avec détermination aux causes et aux conséquences de ces abus et de les surmonter. Je vois cette nouvelle fondation comme un complément à l'engagement de l'Église pour la prévention des abus ainsi que la prise de conscience et la reconnaissance de la souffrance.

Certes, il est évident pour moi : l'argent ne peut pas guérir les blessures, mais il peut aider à réunir les conditions permettant le processus de guérison et de transformation. C'est précisément ce que le nom de la fondation que j'ai fondée est censé exprimer : *Spes*, l'espoir que Dieu n'abandonne pas l'Homme, qu'Il ne laisse pas l'Homme seul dans sa souffrance, mais qu'Il nous tende toujours la main, afin que malgré toutes les choses négatives, des développements positifs soient possibles à l'avenir. *Salus*, le salut ne peut finalement être accordé que par Dieu lui-même ; mais nous pouvons contribuer à préparer la voie à l'œuvre de Dieu.